

**Cour
Pénale
Internationale**

**International
Criminal
Court**

Annexe 1 à l'instruction administrative ICC/AI/2004/005 sur la création par le
greffier de fonds 'd'affectation

FORMULAIRE ICC/TF

**PROPOSITION DE CRÉATION D'UN FONDS D'AFFECTATION
SPÉCIALE**

**PARTIE I- PRÉSENTATION DE LA PROPOSITION ET SERVICE À L'ORIGINE DE
CELLE-CI**

Titre du Fonds d'affectation spéciale :

Service à l'origine de la proposition (s'il est différent du Bureau d'exécution) :

Bureau d'exécution proposé :

Nom et titre du directeur de programme :

Approuvé par : ☐ Assemblée des États parties

☐ Greffier

PARTIE II-MÉ MORANDUM EXPLICATIF

Donateur(s)

Montant estimé et type de devise

Objet :

Rapport avec le budget ordinaire (spécifier la section et le programme) :

Rapport avec d'autres fonds d'affectation spéciale approuvés ou proposés :

Conséquences financières sur le budget ordinaire : ☐ Non ☐ Oui (préciser lesquelles)

Date de début et durée prévues :

Joindre une description détaillée du fonds d'affectation spéciale proposé, de son objet, du ou des donateurs, ainsi qu'une copie du projet d'accord avec le ou les donateurs et les prévisions de revenus et de dépenses par année civile.

PARTIE III-SERVICES CONSULTÉS

Examen de la proposition par :

- ☐ la Section des avis juridiques
- ☐ la Section des ressources humaines
- ☐ la Section des finances
- ☐ la Section des services généraux
- ☐ le Comité de sélection (lorsque le donateur est un particulier ou une entreprise)

Examen effectué par :

Section des avis juridiques

Nom :

Titre :

Signature :

Date

Section des ressources humaines

Nom :

Titre :

Signature :

Date

Section des finances

Nom : _____

Titre :

Signature :

Date

Section des services généraux

Nom :

Titre :

Signature :

Date

Comité de sélection

Nom :

Titre :

Signature :

Date

Examen et recommandation pour approbation	Approuvé
_____ Le Contrôleur Date	_____ Le Greffier Date
	Bureau d'exécution désigné :

**PARTIE IV – À REMPLIR PAR LA SECTION DU BUDGET ET DU CONTROLE
BUDGÉTAIRE APRES APPROBATION DU FONDS D’AFFECTATION SPÉCIALE**

Code d'allocation de crédits assigné au Fonds d'affectation spéciale (attribué par la Section des finances) :

☐ Fonds bénéficiant de services d'appui aux programmes facturés au taux normal :

☐ ou autre taux (nécessite l'approbation expresse du Greffier) :

Prévision du coût annuel des services d'appui :

200____

200____

200____

€_____

€_____

€_____

Agent certificateur :

Note : les allocations de crédit ne doivent pas être accordées avant la présentation des plans de dépenses et du paiement de la ou des contributions.

Voir la Section III A) de l'Instruction administrative relative à la création de fonds d'affectation spéciale.

Approuvé :

Le Contrôleur

DATE

ORIGINAL : Section du budget et du contrôle budgétaire

COPIES : Service à l'origine de la proposition,
Bureau d'exécution,
Section des finances